



Nuisances sonores provenant d'une fausse blanchisserie

Par **stl**, le **21/07/2009** à **10:42**

Bonjour,
nous sommes riverains d'un établissement déclaré en blanchisserie au greffe du commerce mais est en réalité un débit de boissons sans licence IV, ouvert le soir jusque 22h dans le meilleur des cas, sinon le week-end jusque 1h. les personnes (une quinzaine environ) consomment directement dans le rue, devant cet endroit, parlent très haut et fort, sont souvent alcoolisés, et il arrive que ça dégénère en bagarre. les forces de l'ordre sont aux courant mais ne font rien.
quels sont nos recours en tant que riverains, sachant qu'autour de ce lieu, il n'y a que des immeubles d'habitations, et que nous vivons tous fenêtres closes pour atténuer le bruit ? de plus, le dialogue s'avère impossible.
merci de votre réponse